

# Quand l'Activité Partielle Fonctionne

Pierre Cahuc<sup>1</sup>   Francis Kramarz<sup>2</sup>   Sandra Nevoux<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Sciences Po

<sup>2</sup>CREST

<sup>3</sup>Banque de France

13 Décembre 2018

Quatrième Conférence AFSE - DG Trésor  
Évaluation des Politiques Publiques

# Résumé

- ▶ L'activité partielle est une politique de sauvegarde de l'emploi destinée aux établissements en difficultés conjoncturelles :
  - ▶ Subvention des heures chômées pour les établissements.
  - ▶ Complément de revenu pour les salariés concernés.
- ▶ En réponse à la Grande Récession 2008-2009, l'activité partielle a connu un essor considérable. **GRAPHIQUE**

- ▶ **Nous étudions l'effet de l'activité partielle sur l'emploi et la survie des établissements en 2009.**

- ▶ **Principaux résultats théoriques et empiriques :**

- ▶ L'activité partielle permet de sauvegarder l'emploi dans les établissements confrontés à une perte considérable de chiffre d'affaires.
- ▶ L'activité partielle se traduit par une diminution des heures travaillées sans aucun effet positif sur l'emploi pour les autres établissements.

- ▶ **Conclusions de politique économique :**

- ▶ Cibler l'activité partielle.
- ▶ Diminuer le seuil d'éligibilité des heures.
- ▶ Instaurer un système de bonus-malus à l'activité partielle.

# Motivation

- ▶ Littérature théorique :
  - ▶ L'activité partielle permet de préserver l'emploi...
  - ▶ ...mais diminue les heures travaillées par salarié.
  - ▶ L'activité partielle peut améliorer le bien-être collectif si les établissements ont un accès limité aux marchés financiers.
- ▶ Littérature empirique :
  - ▶ Les études macroéconomiques montrent des effets positifs sur l'emploi.
  - ▶ Les analyses microéconomiques révèlent des effets plus mitigés.
- ▶ **Notre contribution :**
  - ▶ Effets hétérogènes selon l'ampleur de la baisse du chiffre d'affaires.
  - ▶ Qualité des données.
  - ▶ Méthode des variables instrumentales.

# Législation

- ▶ Règles en vigueur entre 2009 et 2011.
- ▶ L'activité partielle permet aux établissements
  - ▶ de diminuer les heures travaillées de leurs salariés
  - ▶ de maintenir une rémunération pour ces heures chômées
  - ▶ de percevoir une subvention pour ces heures
- ▶ Paiement :
  - ▶ L'allocation s'élève à 60 % du salaire horaire brut ( $\geq \text{€}6.84$ ).
  - ▶ La subvention s'élève à  $\text{€}3.33$  ou  $\text{€}3.84$  (+/- 250 salariés).
- ▶ Procédure :
  - ▶ Demande.
  - ▶ Autorisation.
  - ▶ Consommation.

# Modèle théorique

- ▶ Le modèle prédit un contrat de travail stipulant
  - ▶ un salaire en fonction de la productivité
  - ▶ un nombre d'heures travaillées en fonction de la productivité
  - ▶ une productivité de réserve en dessous de laquelle l'emploi est détruit
- ▶ L'activité partielle entraîne une baisse de la productivité de réserve.  
⇒ Pour certains établissements avec un niveau de productivité faible, l'activité partielle permet de préserver l'emploi.
- ▶ Pour les établissements avec un niveau de productivité intermédiaire, l'activité partielle se traduit par une baisse des heures travaillées.
- ▶ L'activité partielle permet donc d'augmenter le nombre total d'heures travaillées si une proportion suffisamment élevée d'établissements a un faible niveau de productivité.

- ▶ **Sinapse-Chômage Partiel et Extranet-Activité Partielle :**  
Demande d'activité partielle par établissement  
→ Caractéristiques de l'autorisation et de la consommation mensuelle.
- ▶ **DADS-Établissements :** Déclarations annuelles des Données Sociales agrégées au niveau de l'établissement  
→ Siret, secteur, caractéristiques de la main d'oeuvre.
- ▶ **FICUS et FARE :** Données financières sur les entreprises  
→ Chiffre d'affaires, taux d'endettement.
- ▶ **SIENE, SIRENE et SIRUS :** Informations sur tous les établissements → Géolocalisation des établissements.

⇒ Nous considérons uniquement les entreprises mono-établissements n'ayant recouru à l'activité partielle ni en 2007 ni en 2008.

# Méthode des moindres carrés ordinaires

- ▶ Nous estimons la régression suivante pour l'année 2009 :

$$E_i = \alpha_0 + AP_i\alpha_1 + Y_i\alpha_2 + X_i\alpha_3 + \varepsilon_i$$

- ▶  $E_i$  : Taux de croissance de l'emploi.
- ▶  $AP_i$  : =1 si l'établissement recourt à l'activité partielle.
- ▶  $Y_i$  : Taux de croissance du chiffre d'affaires.
- ▶  $X_i$  : Taux d'endettement passé, salaire horaire brut passé, heures travaillées par salarié passées, taux de rotation passé, taux d'emplois temporaires passé, nombre de salariés passé, âge, (728) effets fixes sectoriels.
- ▶  $\varepsilon_i$  : Terme d'erreur.

# Biais d'estimation

- ▶ L'utilisation de cette méthode induit un biais potentiel dans l'estimation de l'effet de l'activité partielle sur l'emploi :
  - ▶ Le taux de croissance du chiffre d'affaires est potentiellement affecté par le recours à l'activité partielle.
  - ▶ Les établissements recourant à l'activité partielle sont également les plus enclins à ajuster leur niveau d'heures et d'emploi à la baisse en cas de baisse de chiffre d'affaires.
  - ▶ Les établissements recourant à l'activité partielle sont spécifiques au regard d'autres caractéristiques qui peuvent aussi influencer leur recours à l'activité partielle, leur niveau d'heures et/ou d'emploi.

# Méthode des variables instrumentales (1)

- ▶ L'identification précise de l'effet de l'activité partielle sur l'emploi repose sur une source de variation du recours à l'activité partielle indépendante des caractéristiques précitées des établissements.
  - ▶ Le comportement des entreprises mono-établissements en 2009 n'ayant pas recouru à l'activité partielle en 2007-2008 est influencé par
    - ▶ la gestion du dispositif d'activité partielle au niveau départemental  
→ le délai de réponse des autorités aux demandes d'autorisation
    - ▶ la proximité d'établissements appartenant à des entreprises multi-établissements et ayant déjà recouru à l'activité partielle  
→ la distance géographique au plus proche de ces établissements
- ⇒ Nous instrumentons l'activité partielle à l'aide de ces deux variables.

## Méthode des variables instrumentales (2)

- ▶ Nous estimons donc :

$$E_i = \alpha_0 + AP_i\alpha_1 + Y_i\alpha_2 + X_i\alpha_3 + \varepsilon_i$$

où :

$$\begin{aligned} AP_i &= \beta_0 + DR_i\beta_1 + DM_i\beta_2 + \bar{Y}_i\beta_3 + X_i\beta_4 + \eta_i \\ Y_i &= \gamma_0 + DR_i\gamma_1 + DM_i\gamma_2 + \bar{Y}_i\gamma_3 + X_i\gamma_4 + \xi_i \end{aligned}$$

- ▶  $DR_i$  : Proportion de délai départemental  $> 14$  jours ouvrés en 2008.
- ▶  $DM_i$  : Distance à l'établissement le plus proche appartenant à une entreprise multi-établissement et ayant recouru à l'activité partielle en 2008.
- ▶  $\bar{Y}_i$  : Taux de croissance du chiffre d'affaires moyen aux niveaux du secteur (88) et de la zone d'emploi (328).

# Résultats empiriques

- ▶ Effets globaux.

	MCO	VI
Taux de mortalité	-.030*** (.002)	-.0216 (.0432)
Croissance de l'emploi	-.028*** (.003)	.051 (.069)
Nombre d'observations	768, 343	768, 343

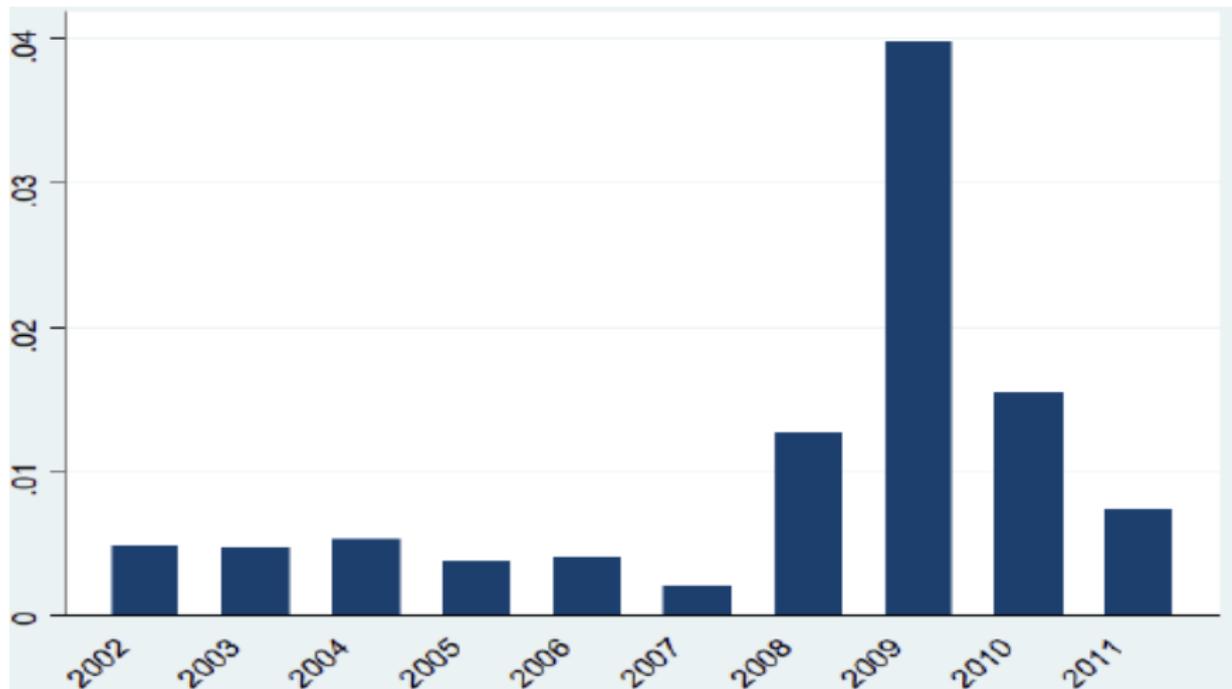
- ▶ Effets hétérogènes : stratification à l'aide du taux de croissance du chiffre d'affaires prédit.

Quintile	1	2	3	4	5
Taux de mortalité	-.0876*** (.033)	-.040 (.087)	.029 (.096)	.237* (.127)	.226 (.155)
Croissance de l'emploi	.158*** (.051)	.108 (.140)	.058 (.167)	-.129 (.201)	-.309 (.273)
Nombre d'observations	153, 669	153, 669	153, 668	153, 669	153668

- ▶ Chaque salarié en activité partielle a permis une hausse nette du nombre total d'heures travaillées de 10 % du nombre moyen d'heures par emploi. 

# Conclusion

- ▶ L'activité partielle a permis de préserver l'emploi en 2009.
- ▶ Cependant, l'activité partielle engendre
  - ▶ des effets d'aubaine
  - ▶ des effets de déplacement
- ▶ Des moyens existent pour améliorer l'efficacité de l'activité partielle :
  - ▶ Cibler l'activité partielle.
  - ▶ Diminuer le seuil d'éligibilité des heures.
  - ▶ Instaurer un système de bonus-malus à l'activité partielle :
    - ▶ Justification de l'activité partielle : imperfection des marchés financiers.
    - ▶ Inefficacité du recours récurrent à l'activité partielle.



Proportion de salariés en activité partielle

Sources : *DADS (INSEE)* et *Sinapse (DGEFP)*.

Champ : France métropolitaine hors Corse ; secteurs marchands hors agriculture ; établissements recourant à l'activité partielle pour motif de conjoncture économique.

GRAPHIQUE